

EQUIPIER(E)S

Sélection :

Membre du club (Ballesteros ou La Durance), à jour de sa cotisation de membre, de l'AS, ayant transmis son certificat médical, il/elle est sélectionné(e) par le/la capitaine.

Engagements :

- Revêtir la tenue d'équipe lors de chaque compétition par équipes.
- Comprendre les règles, l'étiquette et les respecter.
- Se comporter de façon courtoise et sportive.
- Faire passer l'intérêt de l'équipe avant le sien.

Engagements spécifiques aux équipes officielles :

- Participer aux entraînements et reconnaissances.
- Participer au Championnat du Club et à l'AM/AM, organisés par l'A.S.

Participation aux frais de déplacement :

Pour les équipes officielles, ils sont alloués, en application de la charte communiquée en début de saison au capitaine et sous sa responsabilité.

Pour les équipes amicales, il n'est pas prévu de remboursement de frais. En fin de saison, en fonction du budget disponible, les participant(e)s les plus assidu(e)s, toutes équipes amicales confondues, seront récompensé(e)s